Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden =

Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université

Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden

Band: 48 (2022)

Heft: 2

Vorwort: Editorial

Autor: Bochet, Christian

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Editorial

Christian Bochet Président VSH-AEU

Foto: Christian Bochet

Chère lectrice, cher lecteur,

La participation («Mitwirkung») est un thème important, non seulement au sein des Hautes Écoles, mais à tous les niveaux décisionnels de notre société. Elle est souvent associée au concept de démocratie, et quelque fois confondue avec pouvoir décisionnel voire même l'autogestion. De manière générale, une désynchronisation progressive des structures organisationnelles des Hautes Écoles par rapport à l'évolution de la société appelle à une réflexion de fond sur la pertinence d'un ajustement. Un tel ajustement peut se faire de manière graduelle ou à la suite d'une rupture, mettant en lumière l'inadéquation des structures en vigueur. Historiquement, un exemple important d'une telle réflexion fut la Loi Faure, introduite en novembre 1968 par le ministre français Edgar Faure, et conséquence directe des événements de Mai 68. La participation des divers protagonistes de la vie universitaire (en particulier enseignant-e-s, étudiant-e-s, chercheurs et chercheuses, personnel administratif et technique) y fut ancrée par le biais de divers organismes. A une échelle nettement moins spectaculaire, la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE («HFKG») introduite en Suisse en 2011 exige un mécanisme de participation au sein des Hautes Ecoles. Chaque institution est cependant libre de définir les contours exacts de ce mécanisme, et les quelques articles de ce Bulletin vont, je l'espère, éclairer sous des angles divers la participation à divers niveaux.

Pour apporter une véritable valeur ajoutée, cependant, la participation ne doit pas se limiter à l'option de donner son avis, comme de nombreuses plateformes électroniques le proposent pour la qualité de restaurants ou d'appareils électroménagers. La participation devrait, dans les faits, permettre de faire bénéficier toute l'Institution des compétences et sensibilités de chacune et chacun. La multiplication des sollicitations, les incertitudes sociétales et les exigences d'efficacité mettent à mal cette participation, pourtant exigée par la loi et la communauté. Il est, en effet, de plus en plus difficile de convaincre des collègues ou des étudiant-e-s de rejoindre les divers organes participatifs. L'on arrive même quelque fois à ces situations ironiques où la participation est

exigée de manière « top down » alors que, par essence, elle devrait se manifester de manière « bottom up ». Cette difficulté s'observe d'ailleurs dans toutes sortes d'autres contextes, y compris dans notre propre association.

J'espère que cette collection d'article va susciter chez vous, chère lectrice, cher lecteur, une réflexion sur la participation dans vos propres Institutions et, pourquoi pas, de pousser vos collègues et étudiant-e-s à s'y intéresser de plus près. En tous les cas, au nom du comité de la VSH-AEU, je vous souhaite un été radieux!

Christian Bochet